Une image contenant texte, Police, logo, Graphique

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

Accord-cadre relatif à une prestation d’assistance sur les activités de dosimétrie interne en lien avec des mesures in vivo

Cadre de réponse technique

1. Compétences techniques
   1. Moyens humains et techniques

*Le soumissionnaire détaillera les moyens humains et matériels qui seront mis en œuvre pour l’exécution des prestations en présentant les profils dédiés et les liens entre chaque membre de l’équipe. Il proposera également, la durée totale ou un planning d’intention où il fera apparaître les phases importantes d’exécution du marché avec le nombre de personnes prévues par phase.*

* 1. Compétences et qualification

*Le soumissionnaire apportera la preuve de sa capacité à répondre aux prestations décrites dans le cahier des charges et notamment en termes de mesures d’anthroporadiométries et de dosimétrie interne. Il présentera au moins trois réalisations similaires à celles demandées ainsi que le(s) CV de(s) (l’)intervenant(s).*

*Le soumissionnaire indiquera également le plan de formation pour chaque intervenant(s) pendant l’exécution du contrat.*

* 1. Méthodologie employée pour la réalisation des prestations

*Le soumissionnaire détaille sa méthodologie pour la réalisation des prestations (détail des prestations qui seront réalisées par type de prestation décrites dans le cahier des charges ; réunion de suivi ; gestion des absences programmées et non programmées ; continuité de la prestation etc…)*

1. Développement durable
   1. Organisation des déplacements

*Le soumissionnaire détaille l’organisation qu’il mettra en place pour la réalisation des missions en indiquant sa politique de déplacement.*

2.2 Autres mesures environnementales mises en œuvre pour l’exécution des prestations

*Le soumissionnaire détaille la ou les mesure(s) qu’il propose, permettant de réduire les nuisances et protéger l'environnement (par exemple : gestion, évacuation et élimination des déchets, économies de la consommation d'énergie, lutte contre la pollution ou les émissions polluantes, etc.), ceci dans le respect des normes en vigueur en matière de protection de l’environnement et de préservation des ressources naturelles et ce pour répondre aux exigences et contraintes particulières du marché en matière d’environnement.*